

DGI TDR 002/2025 : Développement d'une Plateforme Numérique pour la Gestion des Demandes d'Autorisation Industrielle



الجَمَهواريّة الإسَّلامَيَّة المُوْرِيتَ ابْيَة شرف - إخاء - عدل وزارة المعادن والصناعة



I Contexte

Dans le cadre de sa mission de régulation, de suivi et de promotion des activités industrielles, la Direction Générale de l'Industrie (DGI) du Ministère des Mines et de l'Industrie cherche à améliorer l'efficacité, la traçabilité et la transparence de ses procédures administratives par la numérisation des processus d'autorisation suivants :

- o Autorisation d'ouverture d'une boulangerie-pâtisserie;
- o Autorisation d'exploitation d'une usine d'eau minérale ;
- o Autorisation et renouvellement d'enregistrement des usines industriels.

Ces processus sont encadrés par les textes réglementaires en vigueur :

- Décret n°2009-189 du 7 juin 2009 relatif à l'enregistrement, au suivi et à la classification des entreprises industrielles;
- Décret n°2012-037 déterminant les conditions de captage, exploitation et commercialisation des eaux minérales naturelles;
- Arrêté n°0185 du 13 février 2023 portant conditions de construction, de la production et de la distribution dans le secteur de la boulangerie et de la pâtisserie industrielle.
- Arrêté n°0333 du 28 Mars 2023 modifiant et complétant les dispositions du précédent.

II Objet des présents Termes de Référence (TDR)

Les présents TDRs ont pour objet de cadrer la mission et d'identifier les conditions générales pour sélectionner un entrepreneur spécialisé compétent dans le domaine, capable d'accomplir efficacement la réalisation de cette mission cruciale.

L'objectif de ce projet est de mettre en place une plateforme numérique centralisée, intuitive et sécurisée pour la gestion numérique des demandes d'autorisations industrielles :

- o Dématérialiser le dépôt, l'analyse, la validation et le suivi des demandes.
- o Améliorer les délais de traitement et la transparence administrative.
- o Assurer l'archivage numérique sécurisé des pièces et décisions.
- o Faciliter le pilotage statistique et stratégique à travers des tableaux de bord.

III Mission

La direction générale de l'industrie cherche un prestataire de services spécialisés dans le domaine de développement des applications et des systèmes d'information pour réaliser les prestations suivantes :

- Fournir et mettre en œuvre un système de gestion des demandes dans le respect des délais et des coûts, tout en assurant le transfert de compétences et le coaching nécessaires aux ressources du ministère. Cette mise en œuvre couvrira, au minimum, les prestations suivantes :
 - Fourniture, installation et paramétrage d'une application répondant aux fonctionnalités attendues.
 - Fourniture des spécifications de la plateforme technique qui supportera le futur Système.
 - o Formation des utilisateurs et de formateurs relais.
 - Production de la documentation.
 - Assistance aux tests.
 - o Mise en production et accompagnement du démarrage de l'utilisation.

الْجَمَهُواوِيَة الْإِسُلاهُيَّة الْهُواوِيتا اِنْيَة شرف - إخاء - عدل وزارة المعادن والصناعة



Ce projet vise à mettre en place un système d'information performant qui permettra l'organisation et la gestion optimale des données et activités de la direction générale de l'industrie.

IV Profil du prestataire

Le prestataire doit être une société spécialisée et reconnue dans le domaine de développement des applications et des systèmes d'information, avec une expérience avérée dans la gestion de projets similaires. Il doit démontrer sa capacité à fournir des solutions complètes et intégrées répondant aux besoins spécifiques du ministère.

V Soumission

La soumission pour la présente consultation doit inclure en particulier :

V.1 Volet technique

- o Fournir ses références générales.
- o Fournir ses références spécifiques et projets similaires réalisés dans le domaine.
- o Les moyens techniques qui seront mobilisés par le prestataire.
- o Les CV des experts qui interviendront au cours du projet.
- Une description détaillée du mandat que le consultant prévoit pour l'exécution de ce travail.
- Spécifications de la solution proposée.
- o Le planning de réalisation.
- o Plan de formation, maintenance et de support technique après la mise en service.
- o Description des rapports qui seront générés.

V.2 Volet financier

La proposition financière doit indiquer cout global repartis par livrables et les tarifs journaliers pour les experts qui vont intervenir au cours de la prestation.

La proposition financière doit aussi :

- o Le montant total proposé incluant tous les frais et consommables.
- o Etre rédigée en français.
- o Etre valable 120 jours.
- Le montant doit être en Hors taxes HTT.

VI REGLEMENTATION

Durant la période du contrat, l'entrepreneur est tenue de respecter les règlements en vigueur au Mauritanie, notamment en ce qui concerne :

- Code du travail (CNSS, Assurance Accidents de travail etc...);
- Normes et règlements concernant la protection de l'environnement ;

المجّمَهوريت الإسُلاميّة المُوريت البيّة شرف - إخاء - عدل وزارة المعادن والصناعة



- Respecter toutes les lois et réglementations applicables en matière de travail et d'emploi en Mauritanie. Cela inclut, sans s'y limiter, la **Procédure de Permis de Travail** telle que décrite par l'État.
- D'autre part, l'entreprise fera son affaire de toutes déclarations et obligations de paiement vis à vis les entités étatiques de la Mauritanie (fisc etc).

VII ACCOMPAGNEMENT, PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE, CODE SOURCE ET TRANSFERT DE COMPÉTENCES

Le prestataire devra prévoir :

- o Une assistance à la mise en production.
- o Une formation pratique des agents (fonctionnelle & technique).
- o Mise à disposition de supports de formation.
- o Assistance post-livraison pendant 3 mois au minimum.
- Le code source complet de la solution, ainsi que la base de données et la documentation technique, seront remis au ministère à la fin du projet.
- L'ensemble du développement sera transféré intégralement avec tous les droits d'usage, de modification et de diffusion réservés à l'État mauritanien.
- Aucune dépendance non justifiée à des solutions propriétaires fermées ne sera acceptée.

VIII SPECIFICATIONS TECHNIQUES

La plateforme devra intégrer les fonctionnalités suivantes :

2. Espace Demandeur:

- Création de compte sécurisé (générer un login unique pour chaque entreprise industrielle).
- Soumission de demandes en ligne (avec documents requis).
- o Consultation de l'état d'avancement.

3. Espace Administration (Multi-niveaux) :

- o Réception et vérification administrative.
- Répartition et traitement par services compétents (SG, DGI, DDPI, Service concerné).
- o Historisation des décisions.

4. Moteur de workflow paramétrable :

- o Enchaînement automatisé des étapes selon le type de demande.
- o Alertes et notifications automatiques.

5. **Reporting**:

- o Tableaux de bord dynamiques (nombre de demandes, délais, types...).
- Export des données.

6. Sécurité et archivage :

- o Authentification forte.
- Sauvegarde automatique.
- o Traçabilité des actions.

7. Autres fonctionnalités attendues

 Avoir un portail web et mobile sécurisé permettant une accessibilité en temps réel aux données. Ce portail doit permettre aux différents utilisateurs, selon leur profil, la visualisation et l'éventuelle modification des données (avancement du processus...etc).

الْجَمَهووريّة الإسَلامَيّة الْمُوريتا بنيّة شرف - إخاء - عدل وزارة المعادن والصناعة



- Permettre aux administrateurs habilités de gérer les droits d'accès des utilisateurs en fonction de leurs profils en leur accordant des permissions spécifiques pour accéder aux données et aux fonctionnalités du système (modification, approbation, délégation etc..)
- o Toutes les actions effectuées sur un dossier doivent être rigoureusement tracées et consultables par les utilisateurs autorisés.
- Un mécanisme d'archivage efficace pour la gestion et la conservation des dossiers et leur historique complet.
- o Un tableau de bord personnalisable.
- Guider l'utilisateur pour fournir les éléments nécessaires au traitement de leurs demandes de manière efficace.
- Un suivi en temps réel, en enregistrant les dates et les chronologies des actions effectuées, assurant ainsi un suivi précis et détaillé.
- L'état d'avancement des dossiers doit être consultable à la fois par l'utilisateur et par le personnel concerné du ministère.
- L'application doit offrir des fonctionnalités de reporting qui permettent de générer facilement des rapports clairs et complets, incluant toutes les données pertinentes pour l'analyse et la prise de décision.

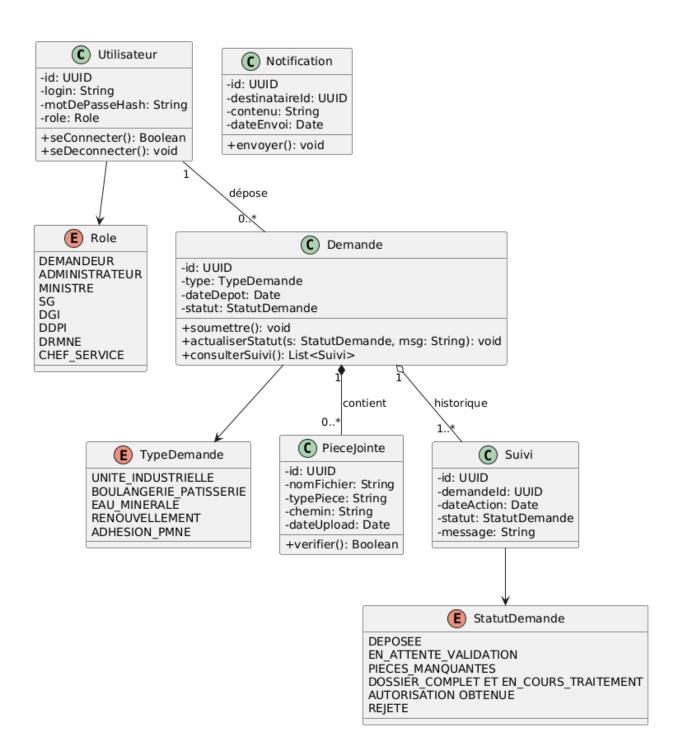
VIII.1 Cartographie de processus

La cartographie du processus (Voir l'image ci-dessous), correspond aux phases que nous souhaitons numériser et gérer à l'aide de cette application multiutilisateur.

Vous trouverez ci-dessous, pour votre référence, les diagrammes UML (diagramme de classes, diagramme de cas d'utilisation, diagramme d'activités et diagramme de séquence) qui illustrent le processus actuel que nous souhaitons numériser et gérer à l'aide de cette application multiutilisateur. En raison des spécificités et changements induits par la gestion des demandes via une plateforme numérique, contrairement au traitement physique sous forme papier, ce processus pourra être ajusté, dans la mesure où ces ajustements restent conformes aux textes réglementaires en vigueur et sous réserve de l'accord préalable du Ministère.

وزارة المعادن والصناعة

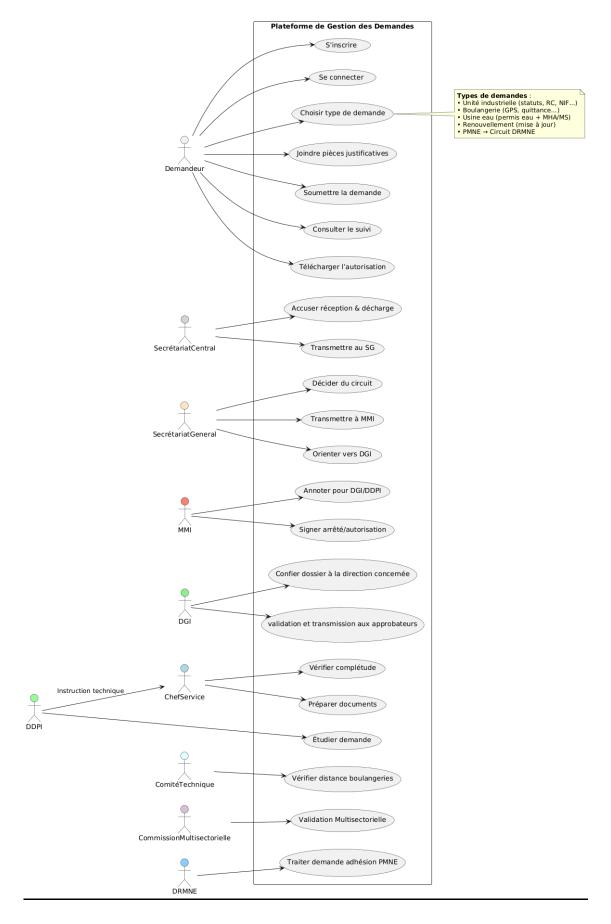




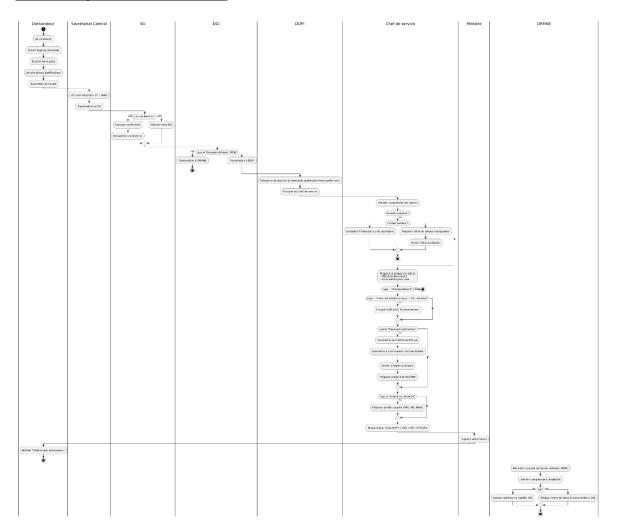




VIII.3 Diagramme de cas d'utilisation



VIII.4 Diagramme d'activité



الجَمَهورية الإسلاميّة المُوريتانية

شرف - إخاء - عدل

وزارة المعادن والصناعة







VIII.5 Diagramme de séquence

